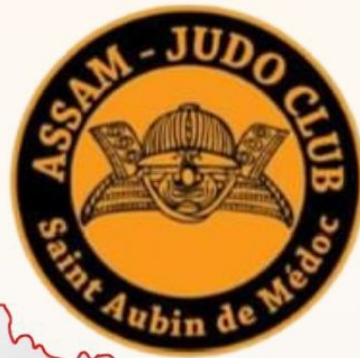




Saint-Aubin de Médoc
le village nature



14ÈME MASTER INTERNATIONAL

DES VIGNOBLES
DU MÉDOC



SAMEDI 22 MARS 2025



FRANCE
JUDO
VÉTÉRANS
LABEL A

PLAINE DES SPORTS (TENNIS COUVERTS)
ROUTE DE LA SERPENTINE 33160 SAINT
AUBIN DE MÉDOC FRANCE

CONTACT:

JEAN THÉBAULT 06.17.12.21.46



**MASTER INTERNATIONAL DES VIGNOBLES DU MEDOC
LABEL A**

**Samedi 22 MARS 2025
Saint Aubin de Médoc**

CADRE, HORAIRES ET TYPE DE LA COMPETITION LIEU

Plaine des sports (Tennis couverts) Route de la Serpentine 33160 Saint Aubin de Médoc France
Le plateau sportif permettra la mise en place de 5 surfaces de compétition.
Et deux surfaces d'échauffement.

TYPE DE LA COMPETITION

Master international des vignobles du Médoc vétérans est une compétition individuelle ouverte aux étrangers.
La relation grade-championnat sera appliquée.
Pour les combattants de la Nouvelle Aquitaine, les points pourront être marqués sur place, avec l'accord du représentant de la CORG (Commission des grades).
Pour les combattants français des ligues hors Nouvelle Aquitaine, ils devront se rapprocher de leur CORG concernée, dès l'apparition des tableaux de résultats pour la validation des points.

FORMULE DE COMPETITION

Compétition individuelle par catégories d'âges puis de poids.
Tableaux doubles repêchages ou poules puis tableaux sans repêchage.
Pas de tolérance de poids.
Temps de combat : **3 minutes** de 30 à 59 ans
2 minutes 30 secondes de 60 à 69 ans
2 minutes 30 secondes de 70 ans et +
F7/M7 et + étranglement interdit
Règlement sportif IJF .

PARTICIPATION

Être âgé au moins de 30 ans dans l'année civile – Ceinture verte minimum.
Avoir au moins 2 années de licence et être à jour de son certificat médical et de son passeport sportif.

CATEGORIES D'AGES et DE POIDS

CATEGORIES D'AGE

F : Féminines / M : Masculins

F1/M1 F2/M2 F3/M3 F4/M4 F5/M5 F6/M6 F7/M7 F8/M8 F9/M9 F10/M10

CATEGORIES DE POIDS

Hommes : -60 kg / -66 kg / -73 kg / -81 kg / -90 kg / -100 kg / +100 kg

Femmes : -48 kg / -52 kg / -57 kg / -63 kg / -70 kg / -78 kg / +78 kg

CONTROLE ANTI-DOPAGE

Contrôle anti-dopage possible.

EQUIPEMENT ET REGLEMENT SPORTIF

Les compétiteurs se présenteront en judogi blanc ou bleu règlementaires.
Les femmes devront porter un tee-shirt blanc sous leur veste et attacher leurs cheveux.
Règle en matière de "golden score"
Golden score illimité F1/M1 à F6/M6
Golden score 1* à partir des F7/M7 puis décision obligatoire.

En fonction du nombre d'engagés, certaines catégories de poids et/ou d'âge pourront être regroupées.

ENREGISTREMENT – PESEE OFFICIELLE – CONTROLE DES PASSEPORTS

Route de la Serpentine. Tennis couvert – 33160 SAINT AUBIN DE MÉDOC

Pesées officielles possibles :

Le vendredi 21 mars 2024 de 17h00 à 20h30 pas de tolérance.

Le samedi 22 mars 2024 de 7h30 à 8h00 1kg de tolérance et de 10h30 à 11h30 1 kg de tolérance

| F1/M1 | F2/M2 | F3/M3 | F4/M4 | F5/M5 | F6/M6 | F7/M7 | F8/M8 | F9/M9 et + |
|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| 30-34 1995 à 1991 | 35-39 1990 à 1986 | 40-44 1985 à 1981 | 45-49 1980 à 1976 | 50-54 1975 à 1971 | 55-59 1970 à 1966 | 60-64 1965 à 1961 | 65-69 1960 à 1956 | 70 et + 1951 et + |

ORDRE DE PASSAGE

Début des combats : 09h00

09h00 : - 48 kg, - 52 kg, - 57 kg, - 63 kg, -60 kg, - 66 kg,

10h30 : - 70 kg, - 78 kg +78 kg, -100 kg, +100 kg

13h30 : - 73 kg et -81 kg

16h00 : - 90 kg Les horaires peuvent varier suivant le nombre de compétiteurs et compétitrices inscrit(e)s.

INSCRIPTION et FRAIS D'ENGAGEMENT

Date limite d'inscription et de l'engagement : **mercredi 19 mars 2025**

Le montant de l'engagement est fixé à **15 euros** par compétiteur, soit par carte bleue soit par virement bancaire. **Aucune inscription ne pourra être remboursée.**

Les compétiteurs nationaux devront s'inscrire sur le site extranet de la FFJDA. Seuls les compétiteurs étrangers auront la possibilité de payer sur place.

Attention le paiement sur place est de 20euros !!

Nous vous invitons à payer dans les délais pour éviter ce désagrément et pour nous une meilleure organisation.
Merci.

Paiement par Hello asso :

<https://www.helloasso.com/associations/assam-section-judo/adhesions/master-international-des-vignobles-du-medoc>



Ou par virement bancaire :

Le virement bancaire doit être effectué sur le compte du *Judo Club Saint Aubin de Médoc* : -----

Titulaire du compte-----

AS ASSAM

---Références bancaires nationales – RIB-----

Banque Guichet N° de compte Clé 10907 00082 62021399479 11

-----Références bancaires internationales-----

IBAN : FR76 1090 7000 8262 0213 9947 911 BIC : CCBPFRPPBDX

Les engagements via Extranet (FFJDA) obligatoire

CONTACTS ORGANISATEURS :

JUDO CLUB SAINT AUBIN DE MÉDOC Route de la Serpentine Foyer sportif

33160 SAINT AUBIN DE MÉDOC E- mail : communicationassamjudo@gmail.com

Facebook : Master International des Vignobles du Médoc, Judo club Saint Aubin de Médoc

Responsables :

Jean THEBAULT : 06.17.12.21.46 (Directeur technique du club, Professeur)

Isabelle Portalé : 06.64.20.37.87 (secrétaire)

